



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRÔME

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°26-2017-076

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2017

# Sommaire

## **26\_Préf\_Präfecture de la Drôme**

26-2017-10-18-002 - Suppléance du Préfet de la Drôme le 20 octobre 2017 par Monsieur Sabry HANI, Directeur de cabinet (2 pages)

Page 3

26\_Préf\_Préfecture de la Drôme

26-2017-10-18-002

Suppléance du Préfet de la Drôme le 20 octobre 2017 par  
Monsieur Sabry HANI, Directeur de cabinet

*Suppléance du Préfet de la Drôme le 20 octobre 2017 par Monsieur Sabry HANI, Directeur de  
cabinet*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture  
Direction des ressources humaines, des moyens  
et des mutualisations  
Bureau de l'organisation administrative et  
du patrimoine immobilier  
courriel :  
pref-boapi@drome.gouv.fr

ARRETE N°  
confiant la suppléance du poste de Monsieur le Préfet de la Drôme à  
M. Sabry HANI, Sous-Préfet,  
Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme

Le Préfet de la Drôme,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 204-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Eric SPITZ, Préfet de la Drôme ;

Vu le décret du 14 décembre 2015 nommant M. Frédéric LOISEAU, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la préfecture de la Drôme ;

Vu le décret du 21 avril 2017 nommant M. Sabri HANY, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme;

Considérant l'absence du département de M. Eric SPITZ, Préfet de la Drôme et de M. Frédéric LOISEAU, Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme ;

3 boulevard Vauban - 26030 VALENCE cedex 9 - Téléphone : 04.75.79.28.00 – Télécopie : 04.75.42.87.55  
Site Internet de l'Etat en Drôme : <http://www.drome.pref.gouv.fr/>  
accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h



## A R R E T E

Article 1 : M. Sabry HANI, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme, est chargé de la suppléance du Préfet de la Drôme **le 20 octobre 2017 de 00 h 00 à 22 h 00.**

Article 2 : Délégation de signature est donnée, à ce titre, à M. Sabry HANI en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Article 3 : Monsieur le Préfet et M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme désigné pour la suppléance sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Valence, le 18 octobre 2017

Le Préfet,

signé

Eric SPITZ